

Votre initiation Coiffure & Parfums

(Logo officiel et garanti du professionnel)

100% produits de qualité professionnelle

100% produits de qualité professionnelle

100% produits de qualité professionnelle

100% produits de qualité professionnelle

L'AUTHENTIQUE COIFFURE

COLOGE AMANDINE

4 RUE DU LAC DE LERNE

46090

ARCAMBAL

Echéance le 30/12/2025
Transporteur : CYC LOGISTIQUE

Paiement : LCR 30 Jours Fin de Mois
Page 1/1

R42

Facture

Date	Numéro pièce	Client	Votre référence	Quantité	Prix brut	Remise	Prix net	Montant HT	TVA
27/11/2025	1427611	CB042654							
106160	CENDRE	SUBTIL MIX TONE 60ML CENDRE	258211 du 27/11/2025	1,00	8,78	30,00%	6,15	6,15	1
123089	11.10	SUBTIL LACQUER 60ML 11.10		2,00	7,66	30,00%	5,36	10,72	1
123089	10.16	SUBTIL LACQUER 60ML 10.16		2,00	7,66	30,00%	5,36	10,72	1
106042	5	SUBTIL INFINITE 60ML 5		3,00	8,26	30,00%	5,78	17,35	1
106042	10	SUBTIL INFINITE 60ML 10		2,00	8,26	30,00%	5,78	11,56	1
103931	PORT			1,00	12,00		12,00	12,00	1
Total Bon de livraison			68,50						
RECAPITULATIF									
Produits Techniques					56,50				
Autres					12,00				
% esc. Escompte Eco-contribution				Base T.V.A	Taux	Montant T.V.A	T.T.C.		
				68,50	20,00	13,70	**** *82,20EUR		
							Facture		
							82,20		

Clause de réserve de propriété

La société reste propriétaire de la marchandise livrée à compter du jour de livraison jusqu'à complet paiement de l'intégralité du prix de vente, les risques de la marchandise incombant néanmoins au destinataire, dès la mise à disposition de celle-ci. Ne constituant pas des paiements, la remise de traites ou de tous titres créant une obligation de payer. En conséquence, en cas de non-paiement, la société est en droit d'effectuer ou de faire effectuer la reprise de la marchandise à la charge du destinataire.

Cette clause fait partie intégrante de nos conditions générales de vente.

Conformément aux articles 441-6 et 441-5 du code de commerce, tout retard de paiement entraînera des pénalités de retard exigibles sans qu'un rappel soit nécessaire, au taux fixé à trois fois le taux de l'intérêt légal.

Tout retard de paiement entraîne de plein droit, outre les pénalités de retard, une obligation pour le débiteur de payer une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement. Une indemnité complémentaire pourra être réclamée, sur justificatifs, lorsque les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de l'indemnité forfaitaire.

Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé.

Règlement par virement, merci de rappeler votre code client en référence

IBAN : FR76 3000 4024 9700 0109 6874 877
BIC-ADRESSE SWIFT : BNPAFRPPXXX

A découper et joindre à votre règlement par chèque
Net à Payer : 82,20EUR au plus tard le 30/12/25

Client : CB042654 Facture : 1427611 du 27/11/2025
SAS BOY DIFFUSION TOULOUSE